

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIPASA
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°19/AT/DO TIPASA/2020**

La Direction opérationnelle de Tipasa, lance un avis de consultation N°19/AT/DO-TIPASA pour **travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau FTTH « partie passive ODN » pour les lots suivants :**

LO TN°01 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 241 Logts promotionnelle HAUCHE EL SABOUNE BOUISMAIL

LOT N°02 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 490 Logts social AHMER EL AIN + extension de 52 Logts SIDI RACHED

LOT N°03 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 252 Logements SIDI ABDELKADER DAMOUS

LOT N°04 : Travaux d'installation et de raccordement et mise en service réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 300 Logements LARHAT

LOT N°05 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 300 Logements BOUHAROUNE

LOT N°06 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 320 Logements BEN YAMINA KOLEA

LOT N°07 Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 200 Logements BOURKIKI

LOT N°08 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 100 Logements FOUKA

LOT N°09 : Travaux d'installation, de raccordement et de mise en service du réseau **FTTH« partie passive ODN »** Cité 50 Logts de fonction université de KOLEA + 70 Logts LSP KOLEA

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux d'installation et raccordement de la fibre optique, travaux d'installation du réseau informatique et téléphonique de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du cahier des charges.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIPASA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **deux Mille Dinars (2000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **N°00 100 438 0300 000 133/58.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif :** Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°19/AT/DO TIPASA/2020**

**« Travaux d'installation, raccordement et de mise en service du réseau FTTH « partie passive ODN »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze **(15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans le site Web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.